

Bonjour,

Afin de répondre à l'Enquête Publique concernant le projet de construction d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Dun-le-Poëlier, veuillez trouver à la suite mon avis et mes remarques :

Pour ma part je suis contre ce projet pour les raisons suivantes :

-Le gigantisme du projet, car nous parlons bien là d'une superficie de 21,2 ha pour une production électrique équivalente à la consommation moyenne annuelle d'une ville de 13 000 habitants selon vos sources. Pour un petit village de moins de 500 habitants c'est là un projet totalement ridicule à mes yeux fait pour une ville 26 fois plus importante au moins (ou même encore pour une ville équivalente à 2 fois la communauté de communes de Chabris-Pays de Bazelle toute entière) et sur une surface représentant presque 1 % de la surface totale de la commune, ce qui est très loin d'être négligeable. Je ne pense pas également que toute la production doit être concentré sur une seule petite commune.

-Le manque d'intérêts pour les Dunois et le village, en effet à ma connaissance l'électricité ne deviendra ni gratuite, ni d'un prix réduit de moitié pour les Dunois malgré le sacrifice de presque 1 % de la surface du village.

-L'impacte environnementale, même si celui-ci est mentionné comme « négligeable » n'en reste pas moins réel, le fait de défricher et clôturer 21,2 ha de terre aura forcément une répercussion sur la flore et sur la faune qui perdra une grande surface afin de se cacher. Cela n'est pas sans rappeler le problème d'engrillagement que connaît actuellement la Sologne toute proche par ailleurs.

-Le fait d'utiliser une grande surface de terre cultivable, parfaitement reposée comme mentionné dans vos brochures car en friche depuis des années et permettant à la faune de se cacher me pose un véritable problème. Les centrales photovoltaïques ne sont en rien problématiques à mes yeux lorsqu'elles sont construites sur des friches industrielles (pourtant nombreuses) ou sur d'anciennes décharges (comme à Villefranche-sur-Cher) à condition de ne pas évoquer le recyclage des panneaux photovoltaïques, mais ici nous parlons de terres utilisables et non polluées, c'est différent.

-La proximité avec les premières habitations et le cœur du village, car même si le projet est dans les clous il est également à la limite de ceux-ci.

-L'aspect visuel, même si ce n'est pas le premier point que je mentionne, il est incontestable qu'imposer un site de production électrique entre des champs et des forêts dégrade notre vue et donc notre qualité de vie.

En conclusion la principale raison pour laquelle je suis opposé à ce projet est sa dimension, si le projet n'était que de 2 ha à 10 ha grand maximum (ce qui est déjà grandement supérieur à la seule consommation en électricité du village) et uniquement le long de la D31 afin de réduire le problème d'accès, avec une haie également afin de réduire l'impact visuel, je ne m'y opposerai certainement pas, j'y serais certainement favorable même, hors en l'état le projet est loin de respecter mes critères.

Pour finir je tiens à signaler qu'à l'heure actuelle le village est vieillissant et qu'un des principaux atouts de Dun et notamment qui m'y retient est sa qualité de vie, il est toujours préjudiciable de la réduire notamment à la vue de la démographie et de la désertification de notre village.

J'espère que vous prendrez bien en compte mon avis, veuillez recevoir mes salutations distinguées.

bien cordialement

Baptiste Catineau
2 Rue de Beauregard
36210 Dun-le-Poëlier